



**L'association MOTO QUAD CLUB
ROIFFEEN organise le samedi 26 octobre
2019 une randonnée Quad - SSV**

Une randonnée avec un parcours d'environ 80Km vous sera proposée.

A mi-parcours, une pause avec ravitaillement.

A l'issue de la sortie, nous clôturerons la rando par un repas à la salle des fêtes de ROIFFE

RDV au terrain de Motocross de ROIFFE à 15H00

Départ prévu à 16h00 du terrain de motocross

Pour valider votre inscription, merci de nous envoyer **avant le 11 octobre 2019 le coupon d'engagement ainsi que les documents ci-dessous à l'adresse suivante :**

**Alain BOISSON
Association MOTO QUAD CLUB ROIFFEEN
2, Les coudreaux
86120 ROIFFE**

-
- Votre fiche d'inscription** (1 fiche par quad ou SSV)
 - Validation du règlement signée avec la mention « lu et approuvé »**
 - La photocopie de votre assurance**
 - La photocopie de votre permis de conduire**
 - La photocopie de votre carte grise**
 - Une enveloppe timbrée à votre adresse pour confirmation de votre engagement**

NOM : Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Adresse mail (en cas de problème) : _____

N° téléphone : _____

N° permis de conduire : _____

Règlement par chèque à l'ordre du MOTO QUAD CLUB ROIFFEEN, nous vous proposons plusieurs tarifs selon votre souhait

- | | | | |
|---|------|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Conducteur avec repas compris | 45 € | → | _____ |
| <input type="checkbox"/> Passager avec repas compris | 20 € | → | _____ |
| <input type="checkbox"/> Conducteur sans repas | 35 € | → | _____ |
| <input type="checkbox"/> Passager sans repas | 10 € | → | _____ |
| <input type="checkbox"/> Autres personnes souhaitant participer au repas 15 € x Nbre _____ | | → | _____ |

TOTAL : €

En cas **d'annulation de votre part**, le remboursement se fera **uniquement** sur présentation de certificat médical.



**L'association MOTO QUAD CLUB
ROIFFEEN organise le samedi 26 octobre
2019 une randonnée Quad - SSV**

Règlement :

- Cette journée n'est pas une compétition.
- Pour des raisons de conditions atmosphériques, d'incident ou d'horaire, la balade pourra être modifiée sans possibilité de remboursement des frais d'inscriptions.
- Pendant la randonnée, des parcours découverts sont prévus. **Pour des raisons de sécurité, seul le pilote sera de la partie, le passager devra rester à l'entrée du parcours. De plus, les parcours ne sont pas obligatoires.**
- Les communes ont signé des autorisations de passage, valables uniquement pour cette journée. Chaque pilote s'engage à respecter le parcours et à ne pas utiliser le parcours un autre jour que celui de la randonnée.
- Tous les participants à cette randonnée s'engagent à respecter le code de la route et à être en règle par rapport à la réglementation en vigueur.
- Aucun autre conducteur que celui inscrit ne sera autorisé à conduire.
- La sécurité sur le trajet est une affaire de tous. Veuillez respecter les consignes des organisateurs, ouvriers, fermiers et marshals qui vous guideront.
- Avoir la plus élémentaire des courtoisies à l'égard de toutes les personnes rencontrées sur le parcours.

En cas de non-respect de ses règles, le participant devra quitter le parcours.

Je soussigné(e) M. ou Mme _____ déclare m'engager au strict respect du règlement du code de la route. Renoncer à exercer tout recours contre les organisateurs et les propriétaires en cas d'accident ou dommages corporels liés à sa participation avant ou pendant cette journée. Renoncer à exiger quoi que ce soit des organisateurs si la randonnée ne pouvait avoir lieu pour quelques raisons que ce soient.

Tout dommage aux véhicules ou à des tiers n'engagera que la responsabilité et l'assurance des participants ; à vous de prendre si nécessaire une assurance supplémentaires.
Chaque pilote sera responsable de la conformité de tous les documents demandés pour cette journée.

Fait à :

Le :

Mention « Lu et approuvé » & Signature